

Délibération n° 2011-02-28-06

OBJET : DESIGNATION DE REPRESENTANTS
Election du Président

Nombre de membres en exercice : 31
 Nombre de présents : 23
 Nombre de votants : 23

Date de la convocation : 21/02/2011
 Date retour Préfecture :
 Affichée du au

Le 28 février 2011 à 18 heures 30,

Le Comité Syndical du S.I.G.A.L., dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, au siège du S.I.G.A.L. à Rumilly (74150), sous la Présidence de M. Jean-Claude MARTIN, Président du S.I.G.A.L.

Présents :

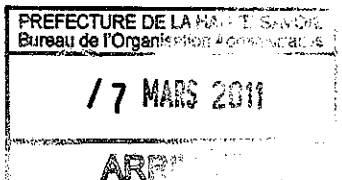
Mme Sylvia ROUPIOZ – M. Jacques COPPIER – M. Roland LOMBARD – Mme Laurence KENNEL (suppléante de M. Joseph PERISSIER) – M. Philippe MIGUET (suppléant de M. Jean-Marc PELCE) – M. Bernard GAY – M. Christian HEISON – M. Pierre BECHET – M. Marcel THOMASSET – Mme Viviane BONET – M. Marcel BOUVIER – M. Pierre BLANC – M. Maurice POPP – M. François RAVOIRE (suppléant de M. Jean-Michel AVON) – Mme Hélène BUVAT – M. Jean-Claude MARTIN – M. Georges DUPASSIEUX – M. Roland DALEX – M. Jean-Claude GUERRAZ – M. Alain COLLINET – M. Jean-Louis DUBOIS – M. Jean-Pierre BUGUET – M. Alain BAQUIS

Excusés :

M. Philippe HECTOR – M. Hervé TEYSSIER – Mme Martine MANIN – M. Joseph PERISSIER (suppléé par Mme Laurence KENNEL) – M. Jean-Marc PELCE (suppléé par M. Philippe MIGUET) – M. Bernard BONNAFOUS – M. Jean-Michel AVON (suppléant de M. François RAVOIRE) – Mme Evelyne DEPLANTE – M. Pierre FROELIG – M. Jean-Jacques GUINOT

Madame Hélène BUVAT a été élue secrétaire de séance

Rapporteur : Monsieur Bernard GAY, Doyen du Comité Syndical



LE COMITE SYNDICAL,

Vu l'article L 5211-9 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté Préfectoral n° 2001/3070 du 10 décembre 2001 portant création d'un Syndicat Mixte pour l'élaboration et la gestion du SCOT de l'Albanais associant la Communauté de Communes du Canton de Rumilly et la Communauté de Communes du Pays d'Alby,

Vu l'article 5 des statuts du Syndicat Mixte,

Vu la démission de M. Jean-Claude MARTIN, président du SIGAL depuis le 17 avril 2008, acceptée par M. le Préfet

Considérant la nécessité de procéder à l'élection d'un nouvel exécutif, président et vice-présidents, pour le SIGAL

Considérant la candidature au poste de Président de M. Pierre BLANC, Maire de SALES et Président de la Communauté de Communes du Canton de Rumilly

Procède à l'élection du Président à bulletins secrets.

Résultats :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 23

Bulletin blanc et nul : 2

Suffrages exprimés : 21

Majorité absolue : 12

A obtenu

M. Pierre BLANC : 21 voix

M. Pierre BLANC ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Président du S.I.G.A.L. et a été immédiatement installé.

Ainsi délibéré,

Et ont signé au registre, tous les membres présents.

Pour Extrait Conforme,

Le Doyen,

Bernard GAY

